



COMMUNE DE DOMANCY

AVIS AUX ÉLECTEURS

Le scrutin pour **les Élections Municipales** se déroulera le :

DIMANCHE 15 MARS 2026

**Le bureau de vote sera ouvert
de 8h00 à 18h00**

(Les électeurs présents dans la salle de vote à l'heure de clôture pourront voter.)

Les deux bureaux de vote sont situés à la Mairie :

- Rez de Chaussée**
- 1er étage**

419, route de Létraz 74700 DOMANCY

Fait à Domancy,
Le 06 Mars 2026